

Réunion du 20 Novembre 2015

L'an deux mil quinze et le vingt novembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. DELIZE Jean, suite à la convocation faite le 14 Novembre 2015, conformément à la loi du 5 avril 1884.

Etaient présents : M. Jean DELIZE, Maire, M. Michel DELORME et Mme Jacqueline TAILLON, Adjointe, MM. Georges BARDOT, Emmanuel COCHET, Daniel GAUTHIER, Mmes Anne-Marie FRISOT, Nadège HERVOIS, Sylvie VOISIN, Andrée VILOING.

Absent : M. Alexandre BOURRACHOT

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie FRISOT

Communauté de Communes Entre Somme et Loire

- **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) :**

Johann COUËTUHAN, chargé de mission à la Communauté de Communes Entre Somme et Loire, présente un diaporama d'information sur le P.L.U.I. De nombreuses questions sont posées. Le conseil municipal est conscient de l'utilité d'un tel document mais, dans le contexte actuel de fusion des intercommunalités, ce projet est actuellement reporté.

Mme Nadège HERVOIS quitte la séance à 21h30 et donne pouvoir à M. Michel DELORME.

- **Projet SDCI du Préfet de Saône-et-Loire :**

Le Maire présente au conseil municipal le projet de fusion des intercommunalités du Préfet de Saône-et-Loire et donne lecture des avis des maires membres de la Communauté de Communes Entre Somme et Loire (CCESL). Le conseil municipal donne un avis favorable au projet de fusion avec la Communauté de Communes du Pays de Gueugnon sous réserve qu'elle ne rejoigne pas la Communauté Urbaine Creusot Montceau. Dans ce cas, le Conseil Municipal souhaiterait que la CCESL rejoigne les communautés de communes du Charolais, Digoin Val de Loire et Paray-le-Monial.

- **Avis schéma de mutualisation entre la CCESL et les communes membres :**

Le Maire présente le schéma de mutualisation entre la Communauté de Communes Entre Somme et Loire et les Communes membres. La mutualisation est déjà effective avec le personnel des transports scolaires, de portage de repas et de ramassage des ordures ménagères et se poursuivra avec d'autres services mutualisables et par des groupements de commande (fournitures...). Le conseil municipal donne un avis favorable.

- **Information sur la Fiscalité Professionnelle Unique :**

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes a demandé des études sur le passage éventuel en Fiscalité Professionnelle Unique.

Budget :

- **Acquisition tronçonneuse élagueuse :**

Le conseil municipal approuve le devis de l'entreprise DACHARD pour l'achat d'une tronçonneuse élagueuse d'un montant de 389 €.

- **Décisions modificatives :**

Erreur sur budget primitif

Chapitre D040 Opérations d'ordre entre section – 9 600€

Chapitre D 23 Immobilisations en cours + 9 600€ : vote à l'unanimité

Nécessaire pour régularisation et achat tronçonneuse

Chapitre D21 immobilisations corporelles + 1 300€

Chapitre D 23 immobilisations en cours – 1 300€ : vote à l'unanimité.

- **Convention prélèvement automatique CDG 71 :**

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique de Saône-et-Loire pour le prélèvement des cotisations à compter du 1^{er} janvier 2016.

- **Location partiel bâtiment route de Bourbon :**

Le conseil municipal accepte de louer à compter du 1^{er} janvier 2016 une travée de 60 m² à M. Michel DELORME, qui n'a pas pris part à la délibération, aux mêmes conditions financières que l'entreprise MOINE.

Echanges Commune / Rousselet :

Le conseil approuve le devis du géomètre pour le bornage des terrains à échanger.

Travaux :

- Fossé "rue Barraud" réalisé par l'entreprise Moine.
- Problème de glissement de la chaussée sur le chemin de Charmes
- Devis porte salle des fêtes pour mise aux normes accessibilité.
- Les têtes de chêne au stade sont toujours telles que. Le conseil propose de les vendre en bois de chauffe au prix de 7 € le stère à faire.
- La cureuse de fossés de la CUMA pourra encore être utilisée cette année.
- Station d'épuration : programmer les travaux et anticiper d'éventuels transferts de compétence.

Affaires et informations diverses :

- Bords de Loire : le Maire a rencontré lors d'un rendez-vous le service des Voies Navigables pour évoquer le problème d'obstruction du chemin des bords de Loire (clôtures et chutes d'arbres)
- Mise à disposition gratuite de la salle polyvalente pour un vin d'honneur offert pour le départ en retraite de la régisseuse principale de la cantine du RPI
- Une maison OPAC actuellement à louer.

Affaires et informations diverses (suite) :

- Constitution du bureau pour les élections.
- Ecole : mise en place de barrière pour le plan Vigipirate
- Fonds de commerce multiservices est actuellement en vente. Une personne est venue visiter.
- Déchèterie : certains conseillers signalent les difficultés de dépôt des objets lourds dans les bennes (à soulever par-dessus des rampes).
- Logement "à l'étage au dessus de la salle de conseil" : le Maire informe que le locataire n'a toujours pas permis l'accès pour la pose de détecteurs de fumée malgré les différents courriers.
- Une rampe a été demandée pour accéder à la voie verte à partir du local technique de la route de Bourbon.

Approbation du compte-rendu de la séance du 11 septembre 2015 :

Après lecture du compte-rendu, aucune observation n'étant formulée, le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 11 septembre 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à zéro heure trente minutes.